

label

PARC+



Label Parc + 2018-2020

5 parcs de la région labellisés dont celui du Technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée qui obtient le niveau le plus élevé

À l'occasion de la 1^e édition de la remise des labels Parc +, dévoilés mardi 16 octobre à la Fondation Vasarely (Aix-en-Provence) et mettant à l'honneur les démarches exemplaires de parcs d'activités de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, 5 parcs ont été labellisés* - dont le Technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée qui décroche le niveau le plus élevé - et 4 parcs ont obtenu la reconnaissance "Parc engagé" :

PALMARÈS 2018 LABEL PARC +

Niveau 3 : Technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée • Aix-en-Provence (13)

Niveau 1 : Parc d'activités des Bois de Grasse • Grasse (06)

Pôle industriel de Rousset • Fuveau / Peynier / Rousset (13)

Parc d'activités de Sisteron Val de Durance • Sisteron (04)

Pôle d'activités de Toulon ouest • Six-Fours-les-plages / la Seyne-sur-mer / Ollioules (83)

Parc d'activité "Engagé"* : Pôle Yvon Morandat • Gardanne (13)

Parc d'activités de la Cassine - Saint-Pierre • Peyruis (04)

Parc d'activités de Villaret • Saint-Martin de Queyrières (05)

Parc d'activités de Perréal • Apt (84)

* * Le label Parc + prend en compte plusieurs critères : aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutter contre le gaspillage foncier, préserver et valoriser le paysage et la qualité de vie locale, favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire, améliorer le quotidien des salariés et des usagers.

La labellisation porte uniquement sur les actions déjà réalisées en phase d'aménagement, de gestion et d'animation. Ainsi, pour les parcs d'activités n'ayant pas encore atteint la phase de gestion ou d'animation mais dont l'aménagement s'inscrit déjà dans les principes d'un parc d'activités de qualité, le jury a accordé la reconnaissance "Parc engagé".

Contact presse :

ARPE PACA

Christine Mirallès (chargée de communication) – c.miralles@arpe-paca.org - 04 88 71 90 06 – 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE

Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Le Technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée obtient le niveau 3 du label



La labellisation est obtenue par la **Métropole Aix-Marseille Provence / Territoire du Pays d'Aix** (aménageur et gestionnaire du parc d'activités)

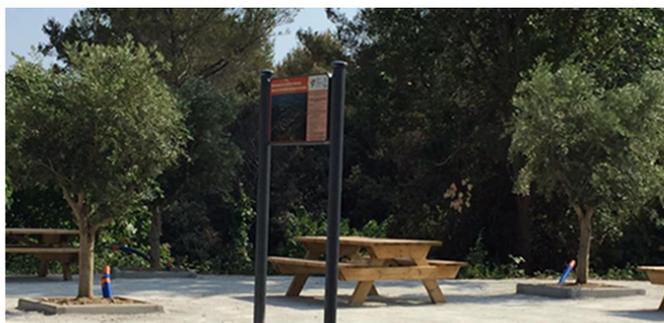
Situé à Aix-en-Provence, le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée est un projet d'aménagement et de développement économique du territoire tourné vers la création d'innovations dans le domaine de l'environnement. 1^{er} Technopôle de France dédié à l'environnement, il accueille, sur 75 hectares, 110 entreprises, 11 laboratoires de recherche, 3 plateformes technologiques, 5 centres d'enseignement supérieur (depuis le CFA jusqu'à une école doctorale), 4 pôles de compétitivité, 1 pépinière d'entreprises innovantes et un écosystème de structures d'aide à l'innovation.

L'implantation du Technopole au sein d'un espace boisé a orienté la vocation de celui-ci vers l'innovation environnementale. L'aménagement et la gestion de ce site se devaient donc d'être exemplaires tant sur la préservation des ressources naturelles que sur la réduction des impacts et des risques. Certifié **ISO 14001** depuis 2001, le jury salue le travail accompli sur ce volet environnemental : **développement des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques sur 3 bâtiments), éco-conception des bâtiments, gestion différenciée des espaces naturels, éclairage par système économe et limitant la pollution lumineuse (LED avec diminution d'intensité la nuit), gestion des déchets, amélioration de la gestion des eaux pluviales des parkings, diagnostic biodiversité, etc.**

Le jury tient également à mentionner le travail collaboratif avec le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) sur le **risque incendie**. En effet, c'est l'un des rares parcs d'activités à avoir pris en compte ce risque à l'échelle de l'ensemble du Technopole.

Métropole Aix-Marseille Provence / Territoire du Pays d'Aix • Frédéric Guilleux, Directeur du Technopole
06 12 60 49 09 • 04 86 91 34 13 • frederic.guilleux@ampmetropole.fr

Dans les Alpes-Maritimes, le parc d'activités des Bois de Grasse obtient
le niveau 1 du label Parc +



La labellisation est obtenue conjointement par la **Communauté d'agglomération du Pays de Grasse** (aménageur et gestionnaire du parc d'activités) et les **entreprises des Bois de Grasse** (animateur du parc d'activités).

Le parc d'activités des Bois de Grasse regroupe 80 entreprises pour un peu plus de 1 200 salariés et s'étend sur une surface totale de 20,65 hectares. Le tissu industriel est riche et varié (parfums et arômes, BTP, commerce automobile, entreposage & stockage, etc.) comme la taille et la structure des entreprises installées.

Coup de cœur des Trophées RSE parcs d'activités en 2015, le parc d'activités des Bois de Grasse, en atteignant le 1^{er} niveau du label PARC+, progresse dans son engagement pour devenir un parc d'activités exemplaire.

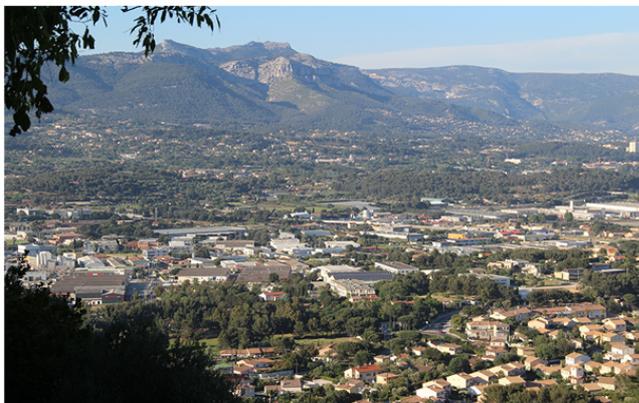
Cette progression est le fruit d'un travail collaboratif entre la CA du Pays de Grasse et l'association d'entreprises "les entrepreneurs des Bois de Grasse", accompagnés par des partenaires comme la CCI Nice Côte d'Azur.

Cette remarquable collaboration a notamment permis la mise en synergie des entreprises au service de la qualité : démarche d'écologie industrielle et territoriale, plan de déplacement inter-entreprises [PDIE], moments de convivialité [afterwork, événements sportifs], mutualisation des besoins, etc.

Le jury a également souligné la **politique d'optimisation du foncier** développée par la Communauté d'agglomération : création d'un observatoire du foncier et espaces vacants, acquisitions foncières, réhabilitation des friches industrielles et **densification de l'espace existant**. Les **règles d'urbanisme ont été modifiées** de façon à ce que les entreprises implantées aient la possibilité de se développer en construisant des locaux sur plusieurs étages.

Le jury encourage le parc d'activités à poursuivre sa démarche en développant l'axe environnemental et énergétique.

Dans le Var, le pôle d'activités de Toulon Ouest obtient le niveau 1 du label Parc +



La labellisation est obtenue conjointement par la **Métropole Toulon Provence Méditerranée** (aménageur et gestionnaire du pôle d'activités) et l'association de développement des entreprises de Toulon-Ouest [ADETO](animateur du pôle d'activités).

Le pôle d'activités de Toulon Ouest, implanté sur 3 communes (Ollioules, la Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages), s'étend sur près de 800 hectares et accueille environ 1 500 entreprises regroupant 17 000 emplois.

Ce pôle a été constitué à partir du regroupement de 14 zones d'activités économiques à vocation mixte développées à partir des années 70. Créée en 1996, l'association de développement des entreprises de Toulon-Ouest rassemble aujourd'hui 230 entreprises adhérentes et a pour vocation de fédérer l'ensemble des entreprises du pôle d'activités autour d'actions communes.

Le jury souligne le **travail d'animation** porté par l'association d'entreprises, **point fort de ce pôle d'activités**. Cette animation est au service des entreprises et crée un environnement propice à leur développement.

Le schéma métropolitain de développement économique ainsi que l'étude de stratégie foncière opérationnelle en cours d'élaboration portés par la Métropole TPM devraient permettre de proposer un **projet stratégique de développement et d'aménagement économique à l'échelle de ce pôle d'activités et seront des atouts pour aller vers un aménagement plus durable**.

Le volet environnemental est bien pris en compte dans la gestion de ce pôle : certification ISO 14001, démarche d'écologie industrielle et territoriale, opération ProBaie sur les rejets des effluents industriels, Plan de déplacement inter-entreprises (PDIE), gestion collective des déchets, gestion des espaces verts sans pesticides, intégration des principes d'écoquartier, notamment sur la question énergétique et de trames vertes et bleues, etc.

Association de développement des entreprises de Toulon Ouest • Michel Cresp, Président
04 94 63 16 08 • contact@adeto.fr

Dans les Alpes de Haute-Provence, le parc d'activités Sisteron Val de Durance obtient le niveau 1 du label Parc +



Communauté de Communes
du **Sisteronais-Buëch**



La labellisation est obtenue conjointement par la **Communauté de communes Sisteron Buech** (compétence développement économique) et la **Société d'économie mixte de Sisteron** (aménageur et gestionnaire du parc d'activités).

Le parc d'activités de Sisteron Val de Durance a été créé en 1980. Il a permis d'accueillir des entreprises de la filière ovine. Après une extension en 2010, ce parc d'activités d'une surface actuelle de 65 ha, accueille des activités industrielles, commerciales, agro-alimentaires et tertiaires.

Il connaît actuellement un dynamisme croissant, en effet, les emplois ont été multipliés par 3 en 20 ans. Actuellement, 130 entreprises sont implantées représentant 2000 emplois.

La gestion de ce parc d'activités par la SEM de Sisteron est un point fort car il permet de **garantir le bon entretien du parc et d'être l'interlocuteur unique des entreprises.**

Entouré d'un environnement emblématique, ce parc d'activités est actif dans la préservation de son cadre et de ses espaces naturels. Concrètement, l'aménagement du site et des bâtiments respecte les obligations inscrites dans le PLU en faveur de la préservation d'espaces paysagers (20 % de la superficie doit être en revêtement végétal), intègre la notion de trames verte et bleue, sensibilise les aménageurs et acquéreurs à la gestion durable des eaux pluviales, interdit les façades vitrées ou en matériaux brillants en raison du caractère accidentogène pour les oiseaux, etc.

L'axe énergétique est également exemplaire avec la rénovation énergétique du bâtiment principal de la SEM, la création du bâtiment de l'hôtel d'entreprises selon le référentiel BDM [bâtiment durable méditerranéen] et la présence de 15 000 m² de panneaux photovoltaïques sur toitures.

Sur le volet **animation**, la SEM propose un service "accompagnement d'entreprises" et des **synergies entre entreprises** commencent à voir le jour à travers des animations régulières.

**Dans les Bouches-du-Rhône, le pôle industriel de Rousset obtient
le niveau 1 du label Parc +**



La labellisation est obtenue conjointement par le **Groupement des industriels de la Haute Vallée de l'Arc [GIHVA]** (animateur du parc d'activités), la **Commune de Rousset** (gestionnaire du parc d'activités) accompagnée par la **Métropole Aix-Marseille Provence / Territoire du Pays d'Aix** (gestionnaire du parc d'activités).

La zone industrielle de Rousset a été créée en 1961 par les Houillères du Bassin Minier de Provence pour offrir de nouvelles perspectives d'emploi aux mineurs dont l'avenir était compromis. **Depuis plus de 50 ans, la plus ancienne zone industrielle du sud de la France** a conservé sa vocation industrielle et a développé ses avantages technologiques. Une main d'œuvre qualifiée, un voisinage bienveillant, des conditions de travail agréables du fait d'un environnement exceptionnel tout comme un écosystème de qualité sont autant d'atouts qui attirent sans cesse de nouvelles entreprises.

Implanté sur trois communes (Rousset, Peynier et Fuveau), le pôle industriel de Rousset dispose aujourd'hui d'une superficie de 300 hectares, 100 entreprises y sont installées et emploient 8 000 personnes.

En décernant une labellisation au Pôle industriel de Rousset, le jury a souhaité récompenser le travail accompli jusque-là pour maintenir la qualité et la performance d'un parc d'activités pendant plus de 50 ans.

Ce pôle industriel est notamment souvent cité comme un parc pionnier, notamment pour son plan de déplacement inter-entreprises, 1^{er} du département des Bouches-du-Rhône ou encore pour sa gestion collective des déchets depuis près de 20 ans (avec notamment l'identification des rejets de produits toxiques des entreprises pour une mise en conformité).

La veille foncière en faveur de la reprise des parcelles et bâtiments inoccupés, la création d'un chemin pédestre le long de l'Arc et la requalification des voiries pour intégrer des pistes cyclables sont des exemples d'intégration réussie du volet environnemental dans un site qui a la volonté de maintenir son attractivité et sa dynamique économique.

